



ADHESION 2016 : Nouveau membre

Société des Artistes Bas-Normands

Déclarée le 27 mai 1926 sous le n° W142000826 - Siret 492566245 00014

Loi du 1^{er} juillet 1901-décret du 16 aout 1901

Vous souhaitez être membre de la Société des Artistes Bas-Normands en adhérant à l'association pour l'année 2016.

Les statuts stipulent que « les personnes désirant adhérer à l'association doivent en faire la demande écrite. Le processus d'acceptation est résumé dans le tableau ci-après.

Processus ABN d'acceptation de nouveaux membres

3 possibilités avec un envoi systématique d'un CV, d'un dossier photographique des œuvres avec des commentaires concernant la technique employée.

CAS 1

- Avoir déjà été membre des ABN dans le passé depuis moins de 10 ans.
- Acceptation ou refus par le Bureau sur dossier uniquement.

CAS 2

- Avoir participé à au moins 10 expositions au cours des 5 dernières années.
- Acceptation ou refus par le Bureau sur dossier uniquement.

CAS 3

- Proposition par le Bureau d'une présentation des œuvres devant le Comité Directeur.
- Acceptation ou refus par le Comité Directeur suite à la présentation.

L'acceptation comme membre des ABN vous permet :

- d'être présent dans le site internet ABN avec votre biographie, vos actualités, une galerie virtuelle de vos œuvres et un lien avec votre site personnel si vous en possédez un.
- de poser votre candidature aux différentes expositions collectives organisées par les ABN dans le respect des règlements spécifiques : 89^{ème} salon annuel à Caen, Bayeux, Festival d'art d'Avranches et Thème Normand à Caen .

La cotisation annuelle est de :

- 25 € si vous choisissez une galerie virtuelle limitée à 6 œuvres.
- 30 € si vous choisissez une galerie virtuelle comprenant 18 œuvres.
- 5 € complémentaires pour couvrir les frais de courrier si vous ne possédez pas d'adresse de messagerie.

Merci de libeller votre chèque à : Société des Artistes Bas-Normands

Nous vous remercions de compléter le bulletin réponse et de le renvoyer avec votre dossier complet accompagné de votre règlement de 25 € ou 30 € (+ 5 € sans adresse de messagerie) par chèque à l'adresse suivante :

Société des Artistes Bas-Normands
Chez Mr DESVAUX Jean-Louis
3 rue Mézine 50470 La Glacerie

Jean-Louis DESVAUX – Président Tel : 0233431324-0685437158

desvaux.jean-louis@neuf.fr ou contactsabn@gmail.com



ADHESION 2016 : Nouveau membre

Société des Artistes Bas-Normands

Chez Mr DESVAUX Jean-Louis

3 rue Mézine 50470 La Glacerie

NOM:

PRENOM:

Année de naissance :

NOM D'ARTISTE :

si vous souhaitez que celui-ci soit utilisé dans les catalogues et sur la carte ABN

ADRESSE:

TEL:

TEL Portable :

E MAIL:

SITE personnel éventuel :

Etes-vous affilié à la MDA : oui – non

Choix pour le site ABN : (* entourer votre réponse)

-galerie virtuelle 6 œuvres

-galerie virtuelle 18 œuvres

J'ai pris connaissance et j'accepte les statuts et le règlement des ABN. Je m'engage à respecter le bon usage du site ABN uniquement destiné à promouvoir les œuvres des artistes membres de la Société des Artistes Bas-Normands.

Le _____ à _____

Signature :

Acceptez-vous de diffuser vos adresses aux autres membres de l'association ABN : Oui – Non

Veillez transmettre un CV artistique (formations, techniques utilisées, expositions, salons, prix obtenus et toutes les informations que vous jugerez utiles pour expliquer votre démarche et votre univers) ainsi qu'un dossier photographique papier ou informatique sur vos différentes œuvres en particulier les plus récentes. Joindre une enveloppe suffisamment affranchie pour le retour du dossier photographique si vous envoyez un dossier papier.